

# FORMATION BAFA

L'animation vous intéresse ? La ville vous accompagne pour passer votre brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs (BAFA). La ville verse 150€ à l'organisme de formation. De plus, les agents vous accompagnent dans les démarches d'aides complémentaires auprès d'autres organismes.

## B.A.F.A.

---

- > Un brevet qui permet d'encadrer des enfants et des jeunes pendant leurs vacances, mais aussi le mercredi après-midi, avant et après l'école,
- > Une formation **courte et pratique**, en [3 étapes](https://bafa.ufcv.fr/Le-BAFA/Les-3-etapes) (<https://bafa.ufcv.fr/Le-BAFA/Les-3-etapes>), accessible dès 17 ans,
- > Une porte d'entrée vers le métier d'animateur.

## MODALITÉS D'ATTRIBUTIONS

- > Être Mantais
- > Avoir entre 17 et 25 ans
- > Dossier à récupérer à partir de janvier à mi-février
- > Passage devant un jury pour validation de la candidature
- > Télécharger le dossier